



Refus d'une 5eme fiv alors qu'il existe des derogations

Par **Nossitceline**, le **22/07/2009** à **09:47**

Bonjour,

je me permets de vous ecrire car je ne sais pas vers qui me tourner pour avoir de l'aide.

J'ai 36ans je suis pacsée, moi et mon conjoint avons commencé en decembre 2005 l'aide à la procreation medicale (fiv) pour lequel la loi dit que nous avons le droit qu'à 4fivs.

lors de la premiere tentative la reponse a été positive, mais hélas suite à une GEU j'ai eu une ablation des 2 trompes, s'en est suivi jusqu'à mai 2009 de toutes les tentatives negatives par là suite... pendant ces années je me suis rendue compte qu'il y avait quelques lacunes au niveau de ma prise en charge par rapport à d'autres centres, certains examens non pratiqués, oubli de me signaler que je n'etais pas immunisée de la toxoplasmose, pour se rendre compte à la derniere tentative (10 embryons, echec total après chaque implantation) que j'avais un probleme de vascularisation...

j'ai donc demandé à mon medecin d'ecrire à la securité sociale pour une derogation d'une 5eme fiv que j'estimais normale ! elle m'a été refusée... sans cela je ne peux pas avoir d'enfants naturellement moi et mon conjoint n'avons aucun probleme génétique mise à part l'accroche embryonnaire.

Ma question est : dans certains departements les derogations se font sans probleme, comment pourrais je faire pour l'obtenir, il doit exister un decret ou article qui doit contourner cette loi de 4 fivs.

Je suis desespérée, je cherche partout je n'ai pas de réponse, mais s'il vous plaît aidez moi !

Je vous remercie d'avance de tout coeur pour l'aide que vous m'apporterez

Par **pami14**, le **29/04/2010** à **18:01**

bonjour !

Je sais que ton message est ancien, mais moi je suis pratiquement dans le même cas que toi. Je suis mariée et nous avons tous les deux 28 ans. Suite à une endométriose prise trop tard (à cause d'un gynéco incompetent) on m'a enlevé mes deux trompes. Cela fait 4 fiv que l'on fait mais aucun embryons à bien voulu s'accrocher. Je suis désespérée et je ne sais plus quoi faire

j'ai besoin d'aide et de personne avec qui parler mais qui sont dans le même cas que nous. Peux-tu me dire si tu as eu des réponses à tes questions et où en êtes-vous dans votre combat pour être parent ?

Merci

Par **cris**, le **06/05/2010** à **12:55**

salut

moi j'ai 43 ans et pas d'enfants car je suis aussi tombée sur des incompetents !!

bref c'est la vie !! j'ai un chien maintenant !!

la seule chose que je te conseille c'est de demander un rendez-vous avec un responsable de la sécu et tu négocies ! tu ne lâches pas tant que tu n'as pas le feu vert ! sinon n'as-tu pas quelques sous de côté pour aller à l'étranger ! je pense que ça peut valoir le coup ! c'était juste pour te donner mon avis !! courage ! ciao cris